

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Commission « Finances »

séance du 15 juin 2009
séance du 8 juin 2009

2i Aide départementale pour la fréquentation de la piscine par les scolaires et les sportifs

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes, BOUKHELIF, KOUACHI, M. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, MM. MACHU, SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT, MM. VARLET, CHEURFA

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DINGIVAL

Mme OYONO

Mme BARBETTE

Pouvoir à : M. SZPIRKO

Pouvoir à : M. MONTES

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal

39

- Nombre de conseillers en exercice

39

- Nombre de conseillers présents

36

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Cédric Lemaire, conseiller municipal, expose :

Comme l'an dernier, le Conseil Général a décidé d'accorder aux collectivités locales gestionnaires d'installations nautiques, une allocation départementale au titre de la fréquentation des piscines par les scolaires et par les clubs sportifs regroupant au moins 50 nageurs licenciés, afin d'alléger les charges qui résultent de l'exploitation des piscines couvertes.

Un état a donc été établi faisant apparaître par mois le nombre d'heures d'utilisation et le nombre d'entrées pour l'année scolaire 2008 -2009 soit :

♦ pour les scolaires : 716 heures 30 et 13 767 entrées

♦ pour les clubs : 421 heures et 4 024 entrées

Le cahier d'entrée mentionnant par journée d'utilisation et par heure, les établissements accueillis et le nombre d'élèves, avec récapitulatif numérique par mois au terme de l'année sera conservé.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser monsieur le maire à solliciter de Monsieur le président du conseil général l'aide départementale au titre de l'année 2008/2009 pour la fréquentation de la piscine par les scolaires et les clubs sportifs,

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 8 juin 2009,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité:

Article unique :

d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter l'aide départementale pour la fréquentation de la piscine année 2008-2009

- ♦ pour les scolaires : 716 heures 30 et 13 767 entrées
- ♦ pour les clubs : 421 heures et 4 024 entrées

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **23 JUIN 2009**

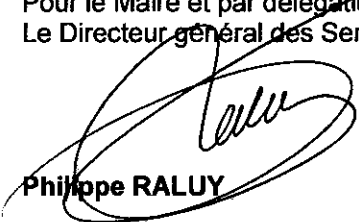
Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **23 JUIN 2009**

Pour extrait certifié conforme :

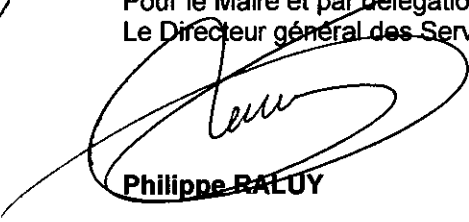
Le Directeur général des services certifie
en application de l'article L2131-1 du CGCT que le
présent acte a été rendu exécutoire :
Le :

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services




Philippe RALUY

24 JUIN 2009
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services


Philippe RALUY

